

INTRODUCTION

Conservation des forêts ou développement agricole ?

Dans son ouvrage « Effondrement », le biologiste et géographe américain Jared Diamond décrit comment la civilisation Maya a provoqué sa propre perte en déforestant des régions entières, au profit notamment d'une agriculture « intensive ». Aujourd'hui encore, les forêts restent un enjeu vital de développement, source de sécurité alimentaire et frein à l'exode rural, en particulier pour les populations indigènes et/ou marginalisées des pays en voie de développement (PED).

D'après Patrick Meyfroidt, géographe spécialisé dans les questions de déforestation et d'utilisation des terres à l'Université catholique de Louvain et au FRS-FNRS, « on a effectivement constaté au niveau mondial une forme de ralentissement de la déforestation, même si les données restent parfois parcellaires ou critiquables. On observe également une baisse de la déforestation nette, liée, entre autres, à la mise en place de grands programmes de plantation dans des pays tels que l'Inde, le Vietnam ou la Chine ».

« Les sources de déforestation sont diverses et complexes. »

« Il faut néanmoins être très prudent. Il existe de très grandes différences en termes de services écosystémiques (préservation de l'eau, des sols, de la biodiversité, séquestration du carbone, etc.) entre une forêt primaire, une monoculture de palmier à huile et d'autres formes de plantations plus mixtes. »

L'agriculture, principal vecteur de la déforestation

L'agriculture reste, d'après le chercheur, l'un des principaux moteurs de la déforestation. « Les deux sont presque toujours liées. Même dans le cas d'une route tracée à l'origine pour l'exploitation du bois, des zones agricoles apparaissent, au détriment des forêts. » De telles routes et infrastructures sont de véritables couloirs de croissance agricole, qui entraînent souvent le développement de cultures d'exportation au détriment des forêts (huile de palme, soja, biocarburants, etc.)². De même, l'accaparement de terres dans les PED – au bénéfice de

Une barre chocolatée en forme de doigts sanguinolents d'orang-outan. Cette image, choquante mais efficace, fut utilisée en 2010 par l'ONG environnementale Greenpeace dans l'une de ses campagnes contre la déforestation. À la suite de cette campagne, la multinationale Nestlé avait annoncé renoncer à un fournisseur indonésien d'huile de palme, responsable selon Greenpeace d'une intense déforestation et de la disparition d'espèces menacées telles que l'orang-outan. Depuis quelques années, ces appels à protéger les principales forêts tropicales du monde se généralisent, dans un contexte de crise environnementale et de prise de conscience des innombrables services rendus par les forêts: absorption et stockage de carbone, réservoir de biodiversité, stock de ressources alimentaires, de bois (chauffage, charbon, papier, etc.).

La dernière évaluation pluriannuelle de la FAO a constaté un recul de la déforestation brute mondiale durant la dernière décennie. L'enquête, portant sur 233 pays et territoires, montre que 13 millions d'hectares de forêts par an ont disparu dans le monde de 2000 à 2010, contre 16 millions d'hectares par an dans les années 1990. Exemples: le Brésil est passé de 2,9 à 2,6 millions ha/an, l'Indonésie de 1,9 à 0,5 million ha/an¹.

1: FAO Media Centre. 25 mars 2010. *Recul de la déforestation mondiale, malgré des taux alarmants dans de nombreux pays.*

2: Hailu M. Les corridors de croissance agricole. « De nouvelles perspectives de débouchés ? » *Spore* n°161. Décembre 2012.

[Suite à la page suivante >](#)

Intervenants dans cet article :

Patrick Meyfroidt

géographe spécialisé sur les questions de déforestation.

An Lambrechts

chargée de campagne chez Greenpeace Belgium.

Sabien Leemans

coordinatrice « Policy & Science Unit » chez WWF Belgium.

> l'agro-industrie ou dans un objectif de sécurité alimentaire d'États étrangers – entraîne une importante déforestation, que ce soit de manière directe (projets dans des zones forestières) ou indirecte (déplacement de populations locales, qui se voient obligées de gagner des terres sur les forêts).

De manière plus globale, la croissance démographique mondiale, combinée aux changements de mode de consommation, entraîne une hausse de la demande et des cours mondiaux des matières premières agricoles, avec comme conséquence une poursuite du défrichement des zones forestières pour gagner de nouvelles terres arables. L'expansion des terres agricoles est la principale source de perte de biodiversité dans le monde, les deux cultures de tête, maïs et soja, étant aussi les plus chères sur les cours mondiaux³. Même si les plantations agro-industrielles constituent la principale composante de l'agriculture de rente destructrice des forêts tropicales, l'agriculture paysanne peut également jouer un rôle négatif important. Selon P. Meyfroidt, «*il existe des fronts de déforestation créés par des petits paysans qui destinent leur production agricole aux marchés urbains régionaux ou à l'export*». Ainsi en va-t-il du café au Vietnam, du cacao en Côte d'Ivoire... L'agriculture itinérante sur brûlis est un autre exemple, particulièrement pratiquée en Afrique centrale. Combinée avec une importante croissance démographique, elle peut fortement diminuer les périodes de régénération des forêts.

Économie ou partage des terres ?

Les sources de déforestation sont diverses et complexes et ne peuvent être associées à une seule forme d'agriculture. Ainsi, opposer agriculture intensive et protection des forêts n'est pas si simple : l'intensification sur une zone donnée, aux conditions climatiques et pédologiques favorables, peut en théorie permettre d'épargner d'autres zones forestières, moins favorables à l'agriculture maïs source de bénéfices environnementaux (en tant que pièges à carbone ou réservoirs de biodiversité). À cette stratégie, connue sous le nom de

Pour mieux comprendre {première partie

La déforestation fait débat.

La discussion oppose le développement agricole – symbole de la sécurité alimentaire et de frein à l'exode rural – et la gestion durable des forêts. Quelques notions permettant de mieux comprendre les enjeux.

> AGRICULTURE INTENSIVE

Cette technique agricole vise à optimiser la production en fonction de la surface. Sa pratique demande d'importants investissements. Elle a besoin d'une grande quantité d'eau et d'intrants agricoles (engrais et pesticides). Elle nécessite également des matériaux lourds et des infrastructures importantes (route, machines). L'agriculture intensive ne s'oppose pourtant pas systématiquement à la protection des forêts, l'intensification d'une zone pouvant servir à protéger une autre zone de la déforestation.

Son fonctionnement économique repose cependant sur le financement des multinationales, en se développant à travers des partenariats privé-public. Favorisant l'exportation, l'agriculture intensive s'aligne sur le marché le plus compétitif. Elle modifie généralement le rapport coût/production.

> AGROFORESTERIE

L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres avec des cultures ou des pâturages. Ses avantages sont nombreux : qualités paysagères (tourisme), effet 'puits de carbone', protection mutuelle contre les parasites, effet protecteur, diversification économique de la production, biodiversité, etc.

L'agroforesterie rencontre actuellement des difficultés. Sur le terrain, elle est souvent entravée par des politiques défavorables et des contraintes juridiques. Dans de nombreux cas, la surface boisée n'est pas subventionnée par les programmes agricoles.

«land sparing» (économie des terres), on oppose souvent celle du «land sharing» (partage des terres). Cette dernière consiste à «mixer» terres agricoles et forêts dans des paysages multifonctionnels complexes, en faisant appel aux techniques d'agroforesterie.

Les deux approches font l'objet de nombreuses controverses dans la communauté scientifique. Des recherches conduites en Inde et au Ghana ont ainsi démontré l'apparente supériorité du modèle de «land sparing», à la fois en termes de production alimentaire et de conservation des espèces⁴. Une recherche au Pérou a, quant à elle, démontré que, par rapport à des petites exploitations, le développement de plantations intensives d'huile de palme entraînait une destruction des forêts anciennes largement supérieure, et ce pour un même niveau global de production. Les plantations intensives «épargnent» donc les terres

mais «consomment» plus de forêts. Pour expliquer ce résultat contre-intuitif, les auteurs avancent diverses hypothèses, incluant des problèmes d'accès à la terre (plus grande difficulté pour une société commerciale d'acquérir de larges zones de terrains déjà déboisées et occupées par des exploitants) et des politiques publiques agricoles favorables à la conversion des forêts (réductions d'impôts, subventions, etc.)⁵.

Ces deux exemples montrent à quel point chaque situation dépend de nombreux facteurs aux niveaux géographiques, écologiques, économiques, sociaux et politiques. Certains auteurs jugent ainsi la question mal posée, rappelant que la faim n'est pas un problème de niveau de production *per se* mais d'accès à la nourriture et de capacitation des petits producteurs⁶. De ce point de vue, les sys-

3 : Hailu M. Les corridors de croissance agricole. « De nouvelles perspectives de débouchés ? » *Spore* n°161. Décembre 2012.

4 : Hance J. 01/09/2011. « Controversial study finds intensive farming partnered with strict protected areas is best for biodiversity. »

5 : Gutierrez-Velez V. H. 2011. « High-yield oil palm expansion spares land at the expense of forests in the Peruvian ». *Amazon Environ. Environmental Research Letters*.

6 : Tschamtké T. et al. July 2012. « Global food security, biodiversity conservation and the future of agricultural intensification » *Biological Conservation*, 151(1).

tèmes agroforestiers, aux rendements parfois inférieurs, peuvent avoir un meilleur bilan économique que des systèmes intensifs (grâce à la vente de fruits, de bois, etc.). Selon P. Meyfroidt, « chaque politique doit être adaptée en fonction des spécificités du territoire, à un niveau local ou régional. On peut définir des zones de priorité environnementale, par exemple pour la conservation de certaines espèces, et des zones très intensives, en ayant entre les deux, une zone 'tampon' mosaïque où l'on utilise des modes de production mixtes en agroforesterie ». Il existe par ailleurs différents types d'intensification. An Lambrechts, chargée de campagne chez Greenpeace Belgium, défend ainsi « l'intensification écologique des systèmes de production, par exemple en passant de l'agriculture sur brûlis à un système agroforestier ou biologique ». De même, Sabien Leemans, coordinatrice 'Policy & Science Unit' chez WWF Belgium, indique que « l'élevage brésilien, très extensif, laisse beaucoup de marges en termes d'intensification, sans nécessairement créer de dommages pour l'environnement ».

La carotte et le bâton

Quelle que soit la politique d'aménagement adoptée, il est nécessaire de développer des incitants et/ou sanctions, de façon à modifier de manière vertueuse le comportement des acteurs de la déforestation. De nombreuses voies sont possibles : réforme des normes et réglementations, sensibilisation des agriculteurs, taxation des pratiques destructrices, clarification des politiques relatives à l'utilisation des terres, politiques d'achats publics, certification indépendante, etc. Des ONG environnementales telles que le WWF et Greenpeace conduisent ainsi de nombreuses campagnes ainsi qu'un important travail de plaidoyer politique pour avoir une législation protégeant mieux les zones prioritaires (comme en Amazonie). « Nous travaillons également avec les entreprises sur une série de produits clés – soja, bois tropical, etc. – autour de tables rondes, systèmes de certification (tel le FSC, Forest Stewardship Council) » indique S. Leemans du WWF. Une autre voie est la rémunération des acteurs, ce que l'on appelle les paiements pour services environnementaux (PSE). À un niveau local, et pour des biens collectifs profitant à un



© Sven Torfinn/ Panos.

Au Gabon, un employé de WWF contrôle si l'abattage respecte les règles prescrites.

nombre limité de bénéficiaires, la mise en place de PSE est relativement aisée. Exemple : accord entre une communauté d'agriculteurs et un syndicat des eaux ou une municipalité pour éviter des déboisements en amont d'un bassin ayant un impact sur la qualité finale de l'eau.

« On constate un recul de la déforestation. »

Les services portant sur des biens publics globaux sont plus complexes à mettre en œuvre car ils supposent des médiations institutionnelles entre le bénéficiaire – par exemple, le monde entier – et les fournisseurs locaux du service. Le marché du carbone est un exemple au niveau mondial d'une telle modalité de médiation, dans le cadre notamment du Redd+.

Le Redd+, un PSE international

Acté pour la première fois lors de la COP2007 à Bali, le Redd+ est une déclinaison internationale des PSE, dans le domaine spécifique du stockage de carbone. Sa mise en place est repoussée de conférence en conférence, du fait de nombreuses divergences et problèmes de financement (surtout depuis le début de la crise économique), ainsi que l'absence d'accord global sur le climat, seul susceptible de créer une demande de car-

bone. Un problème majeur du Redd+ est que contrairement à un PSE plus local, où l'incitant financier est le facteur direct de prise de décision, de nombreux autres facteurs et intérêts agissent sur la déforestation. Ainsi, l'État, signataire, n'a pas le seul pouvoir d'agir, surtout si ses institutions sont peu efficaces.

D'après A. Lambrechts, « une bonne gouvernance dans les pays bénéficiaires est essentielle. Cela conditionne beaucoup de choses, notamment la mise en place de systèmes de vérification des paiements ou bien de politiques d'aménagement en lien direct avec les droits fonciers des communautés, qui peuvent se retrouver marginalisées par la sanctuarisation des forêts ». Un autre risque lié au Redd+, d'après elle, est « la spéculation sur le marché carbone, qui réduit le mécanisme à sa composante économique, les aspects sociaux et environnementaux n'étant perçus que comme des cobénéfices. Il faut exclure les forêts des marchés carbone et utiliser des sources alternatives de financement, telles que les taxes carbone ou les fonds climat ».

De même, pour S. Leemans, « un tel mécanisme de transfert financier est positif » mais sa mise en place nécessite un « important travail sur le terrain pour préparer les pays bénéficiaires et améliorer sa plus-value sociale ». Analyse similaire chez P. Meyfroidt, qui considère l'idée

Suite à la page suivante >

Pour mieux comprendre {suite

> PROGRAMME REDD

Le mécanisme Redd (*Reducing emissions from deforestation and forest degradation*) vise à lutter contre le réchauffement climatique entraîné par les émissions de gaz à effet de serre en lien avec la déforestation. Lancé en 2008, ce mécanisme est coordonné par l'ONU. Il se base sur des incitations financières : les pays industrialisés rémunèrent les pays en développement qui acceptent de stocker leur carbone.

> SYSTÈME TAXE CARBONE

Ce système d'imposition fixe une somme d'argent à payer en fonction de l'émission de gaz à effet de serre qu'entraîne la production de biens et services. Le coût du produit final sera alors proportionnel à la pollution

engendrée par sa production. Il encourage par là le changement de comportement à travers le prix du produit.

> FSC ET PEFC

Les certifications *Forest Stewardship Council* (FSC) et *Program for the Endorsement of Forest Certification Schemes* (PEFC) se basent sur le principe de label. Le FSC encourage la gestion forestière responsable et la traçabilité des produits dans les entreprises. Il assure que chaque étape de la chaîne, de la transformation à la commercialisation, a été contrôlée. Le PEFC, quant à lui, garantit l'origine du bois et du papier. Il certifie que ces produits proviennent de forêts gérées durablement. Il promeut également le bénéfice social et la viabilité économique.

le passage de la loi, certains agriculteurs ayant déboisé massivement en espérant être amnistiés *a posteriori*.

Un problème de consommation ?

Mais la plupart des analystes considèrent que cette reprise est aussi liée à la forte flambée des prix agricoles en 2012, notamment du soja et de la viande, ce qui a incité les agriculteurs à davantage défricher pour de nouvelles cultures ou pâturages. Ce cas démontre combien la conjoncture économique internationale joue un rôle fondamental sur la destruction des forêts, en particulier les phénomènes de spéculation sur les prix agricoles. Une brutale hausse des prix peut ainsi ruiner un ensemble de politiques publiques.

« Le cas du Brésil est éloquent. »

Pour les ONG environnementales, cela pose l'inévitable question du changement des modes de consommation dans les pays industrialisés. « *Nous travaillons, notamment avec les industriels, sur différentes étapes des filières agroalimentaires, pour essayer de réduire le gaspillage, améliorer la productivité agricole sans dommages pour l'environnement, diminuer la consommation de viande, etc.* », rapporte ainsi S. Leemans du WWF. Du côté de Greenpeace, « *des campagnes de sensibilisation - éducation, récemment surtout sur l'huile de palme, cherchent à porter atteinte aux grandes marques responsables dans les médias et à mettre de la pression sur les entreprises* », explique A. Lambrechts. Pour P. Meyfroidt, « *ces deux types d'approches sont assez complémentaires, l'une très frontale, l'autre plus en amont et en coopération avec les acteurs industriels, à l'aide par exemple de tables rondes. Mais c'est une tâche immense et nous sommes encore loin d'une coalition de pays tropicaux réclamant un changement global des modes de consommation dans les pays développés ! Au final, c'est en jouant sur les différents tableaux, à la fois sur les modes de consommation et les politiques d'aménagement des territoires aux niveaux national et international, que l'on peut espérer freiner puis stopper la déforestation* ». ■

Article rédigé par Patrick Veillard

> initiale du Redd+ comme valable mais souligne les risques de « greenwashing » ou « *d'investissements dans les pays les plus outillés en matière de lutte contre la déforestation* » (ex. Brésil vs. Congo). Le chercheur considère néanmoins que « *le système a le mérite d'avoir lancé des dynamiques d'aménagement dans certains PED* », telles « *la mise en place d'outils de mesure* » ou « *la coordination des différentes politiques entre ministères* ».

Renforcement et harmonisation des politiques publiques

Ce travail de coordination des différentes politiques publiques semble constituer un domaine de travail prioritaire dans de nombreux pays. « *Le plus souvent, les différents ministères (mines, industrie, agriculture, forêts, etc.) mettent en place des plans de manière non concertée, et au final, ce sont les mieux financés qui gagnent* », rajoute ainsi P. Meyfroidt.

Si l'on prend le cas de l'agroforesterie par exemple, sa mise en place sur le terrain est freinée par de nombreuses politiques et contraintes juridiques défavorables. Dans un récent guide, la FAO préconisait de « *coordonner les politiques agricoles, forestières, commerciales et environnementales* », tout en « *clarifiant les politiques relatives à l'utilisation des terres* ». Ce dernier point est également crucial

dans les PED, tant la réglementation des droits fonciers des communautés ou des agriculteurs y est problématique.

Le cas du Brésil est à ce titre éloquent. Le gouvernement Lula y avait mis en place des mesures politiques très fortes pour faire respecter le code forestier, datant de 1965, avec comme résultat depuis 2004 une diminution par quatre de la déforestation. Preuve que l'impact des politiques publiques sur la déforestation peut être réel. Mais le parlement brésilien a, en 2012, fait passer un projet de loi assouplissant ce code forestier. Malgré un veto partiel de la présidente Dilma Roussef, le nouveau code permet notamment d'exempter les « petits » propriétaires (jusqu'à 400 hectares) de l'obligation de conserver 80 % de forêt sur leurs terres en Amazonie (20 % en forêt tropicale). Des grandes entreprises agricoles peuvent ainsi acheter des terres, les revendre pièce par pièce aux petits propriétaires et participer au déboisement. « *Cet assouplissement de la législation, très regrettable, est clairement dû à la forte influence du lobby agricole, notamment le secteur du soja, du maïs ou de l'élevage, très puissants au Brésil* », confie S. Leemans. Le résultat a été une hausse brutale de la déforestation pendant quelques mois en 2012, avant même